



Interpellation citoyenne relative à l'appel du mouvement bruxellois #1bru1vote pour donner le droit de vote à tous les résidents bruxellois aux élections de la Région Bruxelles-Capitale du 26 mai 2019

Mesdames, Messieurs les membres du conseil communal de Forest,

Avec plus qu'un tiers des habitants n'ayant pas la nationalité belge¹, Forest est l'une des communes de Belgique où l'on compte en proportion un très grand nombre de résidents non belges.

Mais dans notre commune, et par extension, notre Région très cosmopolite, nous sommes confrontés à un double déficit démocratique. D'une part, le *déficit de participation* aux élections communales, et d'autre part, le *déficit de droit démocratique*, car tous les résidents forestois n'ont pas le droit de vote aux élections régionales.

Si ces deux déficits sont différents, ils sont étroitement liés car ils minent la cohérence, la confiance et la représentativité de toutes les institutions démocratiques bruxelloises, tant communales que régionales. Ils créent des traitements différents entre nombre de voisins d'un même immeuble, d'une même place ou d'une même avenue de notre commune, ce qui ne participe pas à la bonne entente de voisinage. Enfin, ce *déficit de droit démocratique* attaque le sentiment de cohésion et de société de nos communes et régions.

Ainsi, le 26 mai 2019, alors que la Région de Bruxelles-capitale fêtera ses 30 années d'existence, ses citoyens seront appelés à voter pour élire l'assemblée parlementaire de cette ville-Région ; néanmoins tous les résidents bruxellois, ou Brusseleirs, ne pourront pas voter !

1 résident bruxellois majeur d'âge sur 3 – soit 310.000 personnes, dont 15.700 à Forest – sont privés du droit de vote régionale de Bruxelles-capitale et ne peuvent pas s'impliquer politiquement dans leur ville-Région. Ces 220.000 citoyens de l'Union européenne et 90.000 citoyens d'autres nationalités sont exclus du processus démocratique. Et pourtant, nous vivons, aimons, travaillons, étudions, payons des impôts et contribuons par de multiples façons à faire de Bruxelles-Capitale une meilleure communauté pour tous.

A l'échelle de Bruxelles-Capitale, 310.000 habitants, majeurs d'âge, dont 15.700 à Forest – sont exclus de la vie politique et ne peuvent pas s'exprimer sur des décisions qui affectent leur vie quotidienne, telles que la mobilité et les transports publics, l'aménagement du territoire, la politique de l'environnement et de l'énergie, l'économie et l'emploi, les allocations familiales l'autorité de tutelle sur les pouvoirs locaux, mais aussi le budget.

Certes tous les Bruxellois et tous les Forestois, quelle que soit leur nationalité, ont le droit de voter aux élections communales. Mais ce droit est insuffisant car il est fragmenté entre les 19 communes, alors que c'est au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, l'une des trois entités fédérées en Belgique, que la vie des

¹ Sources IBSA et Stabel disponible sur 1bru1vote

Bruxellois s'organise vraiment, et que les politiques publiques et les décisions importantes sont prises.

Si la Région Bruxelles-Capitale a la particularité d'être une entité fédérée avec de nombreuses compétences uniques en Europe, elle a néanmoins un des plus grands déficits démocratiques de l'Union européenne². Ailleurs en Belgique comme en Europe, le vote des résidents non nationaux compte bien au niveau de la ville pour l'élection de son assemblée ou de son conseil. Dans ces villes, le vote des résidents non nationaux compte pour l'élection de l'assemblée de la ville et pas simplement au niveau de la commune, de l'arrondissement ou du district.

L'exclusion de 35% des résidents de Bruxelles-Capitale, et presque 40% en 2035³, mine la légitimité et la responsabilité de ses institutions ainsi que la cohésion sociale, ou le sentiment de communauté, dans une ville-Région aussi diverse et complexe que Bruxelles. La vie politique et publique à Bruxelles se prive également du capital humain dynamique que représente 1 Bruxellois sur 3. Ils pourraient contribuer à la création d'une ville mondiale et capitale de l'Europe véritablement cosmopolite et résiliente.

Nous sommes conscients de l'existence de vifs débats sur la réorganisation de la ville-Région Bruxelles-Capitale, de ses 19 communes et de la bonne gouvernance des institutions publiques bruxelloises. A cet égard, il nous semble essentiel que l'ensemble des Bruxellois soit invité autour de la table pour discuter ensemble – en d'autres termes, non seulement ceux qui ont actuellement le droit de vote, mais tous les Bruxellois et tous les Forestois!

Ainsi, considérant l'ensemble de ces éléments qui touchent l'ensemble des forestois et directement l'institution communale, nous souhaiterions savoir si vous soutenez les points suivants :

1. L'adoption par le conseil communal de Forest d'une résolution favorable au droit de vote de tous les résidents de la Région Bruxelles-Capitale pour les élections régionales du 26 mai 2019 ;
2. L'adoption par le gouvernement de la Région Bruxelles Capitale d'une résolution favorable au droit de vote de tous les résidents de la Région Bruxelles-Capitale pour les élections régionales du 26 mai 2019 ;
3. Le dépôt dans les plus brefs délais d'un projet de loi à la Chambre pour accorder le droit de vote à tous les résidents de la Région Bruxelles-Capitale pour les élections régionales du 26 mai 2019 par le Gouvernement de Charles Michel et les Parlementaires belges.

Nous sommes convaincus qu'autant d'engagement de votre part en direction de l'ouverture d'un nouveau droit pour plus qu'un tiers des Forestois serait un signal fort qui renforcerait la légitimation de la Commune auprès de ces 15.700 Forestois.

En vous remerciant par avance pour vos réponses,

Pour le comité local #1bru1vote

Hanna Garcia Landa

Forest, le 13 mars 2018

² Voir la récente étude de la Commission européenne qui demande instamment aux autorités belges de réagir <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018DC0044&from=en>

³ Selon les chiffres que nous a fournis le Bureau Fédéral du Plan